

DECISIONS EUROPEENNES	
Date	Décisions
28 janvier	Activation du mécanisme de réaction de l'UE en cas de crise (dispositif IPCR) en mode "partage de l'information".
31 janvier	Envoi de 12 tonnes d'équipement de protection en Chine.
1^{er} février	Mobilisation de 10 millions € pour la recherche contre le virus dans le cadre du programme Horizon 2020
24 février	Annonce d'un soutien financier de 232 millions € pour l'OMS, les pays partenaires en Afrique et la Chine, la recherche de vaccins, et pour aider les Etats membres à rapatrier leurs citoyens.
2 mars	Passage à l'« activation totale » du dispositif ICPR.
6 mars	Mobilisation de 37,5 millions € supplémentaires pour la recherche de vaccins, les traitements et diagnostics portant le total à 47,5 millions €.
10 mars	Levée de l'obligation qui incombe aux compagnies aériennes d'utiliser leurs créneaux aéroportuaires et de voler à vide pendant la pandémie. Mobilisation de 140 millions € de fonds publics et privés (Horizon 2020 et industrie pharmaceutique) pour financer la recherche sur les vaccins, les diagnostics et les traitements. Proposition d'un plan d'investissement de 25 milliards € pour contrer les effets économiques de l'épidémie.
12 mars	Déblocage de 120 milliards € par la BCE d'ici la fin de l'année pour des rachats d'actifs afin de soutenir l'économie.
13 mars	Annonce de l'assouplissement budgétaire pour les Etats membres. Augmentation du plan d'investissement à hauteur de 37 milliards € au total, au titre de la politique de la cohésion, dont 8 milliards de fonds structurels non-dépensés en 2019. Déblocage de l'accès au Fonds de solidarité de l'UE. Lancement d'une procédure conjointe accélérée de passation de marché pour les équipements de protection médicale et les médicaments.
15 mars	Restrictions sur les exportations hors-UE des équipements de protection individuelle (masques, visières, etc.).
16 mars	Soutien financier à hauteur de 80 millions € à l'entreprise allemande CureVac pour la recherche d'un vaccin. Mobilisation par la BEI jusqu'à 40 milliards € de financements potentiels pour les entreprises européennes touchées par la crise, sous forme de prêts-relais ou suspensions de remboursements de crédits.
17 mars	Instauration de restrictions à l'entrée dans l'Union depuis les pays tiers pour les voyages non-essentiels pendant 30 jours. Lancement d'un comité consultatif d'épidémiologistes et virologues pour formuler des lignes directrices.
18 mars	Lancement par la BCE d'un nouveau Programme d'achat d'urgence face à la pandémie, permettant le rachat de titres à hauteur de 750 milliards € d'ici fin 2020.
19 mars	Création d'une réserve commune de matériel médical à l'échelle européenne (rescEU), consacrée à l'acquisition de respirateurs et de masques de protection, avec un budget de 50 milliards €.

23 mars	Les Etats membres approuvent la clause dérogatoire générale pour suspendre les obligations du Pacte de stabilité et de croissance.
24 mars	Conclusion de la passation conjointe de marchés lancée le 13 mars. Les équipements médicaux commandés par 25 pays seront disponibles sous 2 semaines après signatures des contrats.
26 mars	Vote du Parlement européen sur le plan d'investissement de 37 milliards € et l'extension du Fonds européen de solidarité à hauteur de 800 millions € en 2020.
27 mars	Augmentation de 75 millions € du budget de rescEU, pris sur le budget de l'UE, qui serviront à l'organisation de rapatriements et à la réserve de matériel médical.
2 avril	Présentation du programme SURE : jusqu'à 100 milliards € seront alloués à des prêts préférentiels pour financer les dispositifs de chômage partiel des Etats membres. Flexibilisation des conditions d'obtention de fonds européens pour les pêcheurs et agriculteurs, redirection des fonds de cohésion non-utilisés vers la lutte contre la crise. Ajout de 3 milliards € pour l'instrument d'appui d'urgence de l'Union, dont 300 millions € pour la réserve RescEU de matériel médical.
3 avril	Suspension de la perception des droits de douane et de la TVA sur les importations de matériel médical pour 6 mois.
6 avril	Déblocage par la BEI de 1 milliard € de fonds, sous forme de garantie de prêts qui bénéficieront à 100 000 PME, dans le cadre des mesures annoncées le 16 mars. Extension de l'assouplissement des aides d'Etat annoncé le 13 mars.
8 avril	Adoption par le Conseil d'un plan d'aide internationale de 20 milliards € pour les pays voisins de l'UE, les Etats caribéens et africains.
9 avril	Accord à l'Eurogroupe pour un plan de 540 milliards € : 240 milliards € par le Mécanisme européen de stabilité pour les dépenses de santé, 200 milliards € de garanties pour les entreprises par la Banque européenne d'investissement, et 100 milliards € par le programme SURE présenté le 2 avril par la Commission.
15 avril	Publication par la Commission des lignes directrices pour la levée du confinement dans l'Union. Octroi d'un soutien financier supplémentaire pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture.
16 avril	Adoption de mesures additionnelles pour aider le secteur agro-alimentaire. Publication par la Commission de sa boîte à outils regroupant les bonnes pratiques en matière de développement d'applications de traçage numérique promues dans les stratégies de déconfinement.
17 avril	Vote du Parlement en faveur de l'aide d'urgence de 3 milliards € annoncée le 2 avril pour le secteur de la santé des pays les plus touchés, la fourniture de matériel médical, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies ainsi que pour aider la Grèce à faire face aux pressions migratoires. Vote en faveur de mesures spéciales pour aider les personnes les plus vulnérables et en faveur de l'utilisation des fonds de cohésion de manière plus flexible. Vote des mesures de soutien à la pêche et au secteur agroalimentaire.
20 avril	Lancement d'une plateforme européenne d'échange de données scientifiques.
22 avril	Adoption de mesures de soutien d'aide pour les citoyens les plus pauvres à travers le Fonds d'aide aux plus démunis (FEAD). Adoption des nouvelles règles d'utilisation des fonds de cohésion. Adoption des mesures additionnelles d'aide aux pêcheurs.

	Proposition par la Commission de la création d'un fonds macro-financier de 3 milliards € en partenariat avec le FMI, pour aider les voisins de l'Union (Balkans, Tunisie, Jordanie, Géorgie, Moldavie et Ukraine).
24 avril	Publication par l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail des lignes directrices sur le retour au travail.
28 avril	Publication par la Commission de recommandations sur les essais cliniques de traitements du coronavirus. Proposition de la Commission d'assouplir les conditions de prêts pour les banques, afin de lutter contre les conséquences économiques de la pandémie.
29 avril	Renforcement du soutien aux Balkans occidentaux avec la mobilisation de de 3,3 milliards € supplémentaires. Proposition par la Commission d'un paquet de mesures de soutien au secteur des transports visant à réduire les charges administratives.
8 mai	Accord à l'Eurogroupe sur les modalités de la ligne de trésorerie du Mécanisme européen de stabilité de 240 milliards €.
13 mai	Recommandations de la Commission sur la levée des restrictions des voyages et le rétablissement de la libre-circulation dans l'Union.
14 mai	Lancement du programme de réponse à la crise de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) à hauteur de 60 millions €.
19 mai	Adoption définitive du programme SURE pour le chômage partiel. Mobilisation de 122 millions € supplémentaires pour la recherche.
25 mai	Adoption de l'ensemble des mesures de soutien aux secteurs aérien et ferroviaire proposées le 29 avril.
27 mai	Proposition par le Commission du plan de relance de l'économie européenne, à hauteur de 750 milliards €. Baptisé Next Generation EU, il serait intégré au cadre financier pluriannuel 2021-2027 afin de soutenir les Etats membres, l'investissement privé et les mécanismes européens de réponse aux crises. Mise en place par l'Agence européenne des médicaments d'un partenariat avec l'université d'Utrecht pour préparer les infrastructures et méthodes de vérification des futurs vaccins contre la Covid-19.
4 juin	La BCE augmente son Programme d'achat d'urgence face à la pandémie, de 600 milliards €, pour un total de 1 350 milliards €, et le prolonge jusqu'à au moins juin 2021.